

blera point, à beaucoup près, le vide produit dans notre effectif par l'impossibilité où se trouvent momentanément les constructeurs français de produire les véhicules dont nous avons un si pressant besoin.

« Quoi qu'il en soit, monsieur le ministre, nous allons redoubler d'efforts pour réduire, par l'utilisation aussi complète que possible de toutes nos ressources, les souffrances du commerce et pour nous éviter ses réclamations. »

ELECTIONS DU 2 JUILLET 1871

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes Général Faïdherbe (131,470), Testelin (137,746), Dupont (62,328), De Nédonchel (33,159), Divers (5,303), Bulletins nuls (1,295).

M. Daunoy, conseiller à la cour d'appel de Metz, est nommé en la même qualité à la cour d'appel de Douai, en remplacement de M. Vanderwallen, admis à la retraite.

On lit dans le Mémorial de Lille : « M. le général Faïdherbe est destiné à étonner ses contemporains par la prudence de ses agissements politiques. »

« On se souvient que, très-indiscrètement interrogé sur la question de savoir ce qu'il ferait au cas où il serait élu dans plusieurs départements, il répondit qu'il était solidaire de son ami Testelin, qu'il ne se séparait pas de son ami Testelin, etc. »

« A dire le vrai, cette lettre était un échappatoire. » En voici une autre non moins prudente au point de vue de la responsabilité, et d'ailleurs d'une rare habileté. En effet, elle réserve l'avenir et dit nettement aux électeurs du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme : « Continuez toujours à me nommer lorsqu'il y aura de nouvelles élections. Ce sont mes comités qui choisiront pour moi mon département. »

« Je ne me suis nullement entendu avec eux. Ils disposent de moi, et, sans doute, comme il y aura un grand nombre d'élections dans l'avenir, nos comités choisiront nos trois départements l'un après l'autre et j'aurai ainsi à tout jamais, trois candidatures réussies qui me porteront très-bien parmi mes contemporains. »

Telle est la tactique du général et voici sa lettre publiée par l'Echo :

Lille, le 9 juillet 1871. Monsieur le directeur, Honoré d'une triple élection dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme, je vais être appelé à opter pour un de ces départements. Egalement reconnaissant envers eux de la

marque d'estime qu'ils m'ont donnée, n'ayant pris aucun engagement avant l'élection, je ne veux être guidé dans ma résolution que par l'intérêt général du pays, en faisant abstraction des raisons personnelles qui pourraient m'influencer.

Je vais donc prier MM. les présidents des comités électoraux de Lille, d'Arras et d'Amiens, de s'entendre et de me dicter mon choix; je me conformerai à leur décision.

Veillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

L. FAÏDHERBE.

Pour faire droit à de nombreuses réclamations qui se sont élevées sur l'heure peu avancée à laquelle les grilles du square Notre-Dame sont fermées et la circulation interdite au public, l'Administration municipale vient de décider qu'à dater d'aujourd'hui, le square restera ouvert jusqu'à la chute du jour, c'est-à-dire jusqu'à l'heure réglementaire où le gaz doit être allumé dans toutes les rues de la ville.

Roubaix, le 10 juillet 1871.

(Communiqué.)

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles !

Le Progrès du Nord se convertit, la chose est authentique, on n'en peut plus douter. Ecoutez plutôt les pieux conseils qu'il adresse aux habitants d'Hazebrouck et de l'arrondissement :

« Prions Dieu, avec ferveur, afin qu'il nous accorde la grâce de persévérer et d'éclairer nos institutions. Attachons-nous à défendre nos intérêts comme nous défendions notre sainte religion. » (1)

Vous devinez bien qu'il s'agit ici des institutions et des intérêts républicains. Mais vous imaginez-vous les rédacteurs du Progrès faisant des neuvaines avec les paysans flamands, pour obtenir du Ciel le maintien de la République ?

A moins pourtant, qu'il ne s'agisse ici que d'un prochain intérêt électoral, et que le Progrès n'ait voulu montrer à ses lecteurs une fois de plus

Comme il sait de trahisseries, et se faire un beau manteau de tout ce qu'on révère.

Nous lisons dans Paris-Journal :

« Hier, à sept heures, le commissaire spécial de police attaché à la gare du Nord, recevait la dépêche suivante :

« Commissaire de Feignies à commissaire de Paris en gare. »

« Prière de visiter minutieusement les bagages du train n° 28, venant de Bruxelles, et plombés à Feignies. Un vol important a été commis, consistant en bas de soie, foulards et autres soieries. Me prévenir si vous découvrez quelque chose. »

« Le train n° 28 entra en gare à 7 heures et demie, avec un retard de deux heures. Malles, valises, sacs de nuit furent examinés avec la plus grande attention, mais sans aucun résultat. »

(1) Progrès du Nord du lundi 4 juillet 1871 : lettre J. Vanden Booden Duyvel.

« La même visite minutieuse eut lieu à l'arrivée du train express de 10 heures 5 minutes, et fut suivie du même résultat négatif. »

On nous écrit de Dunkerque, le 7 juillet :

« Une rixe entre portefaix français et belges a eu lieu hier, vers dix heures du matin, sur le quai ouest du bassin du Commerce. Quatre Belges ont été jetés par les Français dans ce bassin, mais ils en ont été retirés immédiatement par leurs camarades; ils n'ont reçu aucune blessure grave. »

Les agresseurs étaient les Français; ils avaient engagé les Belges à demander une augmentation de salaires ou à se mettre en grève, mais ceux-ci ayant refusé, les Français se sont réunis au nombre de cinquante environ et ont cherché à empêcher un nombre à peu près égal de Belges de travailler au déchargement des navires.

Quatre des agresseurs ont été arrêtés par la police. »

Une bande de filous, vient d'être arrêtée par la brigade de sûreté, de Lille. Ce sont les nommés Paul Rigaut, Henri Clep, Arthur Wins, Célestin Clieunoy, André Verschuere, Marie Somerlynck et Marie Mullier, ces deux dernières filles soumises.

Les trois premiers ont commis des vols de toiles au préjudice de plusieurs commerçants de la ville. André Verschuere était le récolteur et achetait à vil prix le produit du vol.

C'est en surveillant la fille Somerlynck soupçonnée de vol de bijoux et de porte-monnaie que la police parvint à découvrir les voleurs de toiles. Cette femme attirait chez elle ou dans des hôtels garnis, des passants qu'elle dépoillait, pendant leur sommeil. Au moment de son arrestation, elle fit des révélations qui mirent la police sur la trace des coupables.

Sur les indications des filous, la fille Mullier, âgée de 28 ans, dont la spécialité était de dévaliser les garnis, a été également arrêtée. Elle aura à répondre également d'un vol d'effets d'habillement, commis à Roubaix tout récemment.

BOURSE DE PARIS

du 10 Juillet

Table with 2 columns: Rate and Value. Rente 3 p. % 56 15, 4 1/2 p. % 82 50, Nouvel emprunt 88 45.

FAITS DIVERS

On annonce, pour le 23 de ce mois, les élections du conseil municipal de Paris. Ces élections seront faites en conformité de la loi du 24 avril 1871, par quartier : Chaque quartier nommera, au scrutin individuel, un seul membre du conseil municipal; comme il y a 80 quartiers, il y aura 80 conseillers municipaux. La division des arrondissements en quatre quartiers est fort ancienne, elle n'avait guère eu jusqu'à présent d'autre intérêt que de fixer l'étendue du ser-

sort des commissaires de police. Les quartiers sont très-irrégulièrement peuplés, ce qui avait fait hésiter l'Assemblée nationale à leur attribuer à chacun et uniformément, un conseiller; mais on a pensé qu'il fallait considérer le conseil municipal de Paris de la même façon qu'on a considéré les conseils généraux des départements, composés d'un conseiller par canton, quelle que soit d'ailleurs la population du canton. Le quartier le plus peuplé est le quartier de la Roquette, dans le onzième arrondissement, avec 49,000 habitants et le quartier le moins peuplé, est le quartier de la Porte-Dauphine, dans le 16e arrondissement, avec 4,400 habitants.

Un mouvement sensible de concentration dans l'intérieur de la ville s'opère en ce moment parmi les troupes de l'armée de Paris. La zone militaire, formidablement gardée, il y a quelques jours, ne compte plus que quelques compagnies à peine suffisantes pour faire le service de la Place. Les baraquements, remis en état, reçoivent tous les jours de nouvelles troupes rentrant du dehors, et sous peu, plus de 15,000 hommes seront cantonnés autour des Invalides et de l'Ecole-Militaire.

De plus, beaucoup de régiments ont été avisés de leur prochain départ de la garnison de Paris; quelques-uns même connaissent déjà le nom de la prochaine destination et s'approprient à partir. Ces mouvements de troupes s'expliquent dans les cercles militaires par la prochaine levée de l'état de siège; on allait même aujourd'hui jusqu'à assigner à cette mesure importante, la date de lundi prochain, 10 juillet.

Parmi les communeux arrêtés hier soir, nous citerons : Arthur Jaime, frère du vaudevilliste, arrêté dans les bureaux du Comptoir d'escompte, où il était employé; Gouverneur, ex-chanteur et marchand ambulancier, qui, sous la Commune, présidait particulièrement à l'arrestation des réfractaires. Reconnu, rue Boulard, par un individu qu'il avait voulu faire fusiller, il a essayé de nier d'abord son identité; puis, reconnaissant l'impossibilité de jouer davantage ce rôle, il s'est laissé conduire chez le commissaire de police en disant : « Donnant donnant. »

On a arrêté encore, dans le quartier de la place du Trône, les frères Baudouin. L'un d'eux, Eugène Baudouin, avait joué, en petit, le rôle de Raoul Rigault en arrêtant, lors de l'entrée des troupes régulières dans Paris, un certain nombre d'otages, parmi lesquels le sieur Della Rocca, l'ami et le témoin de décharge du prince Pierre Bonaparte dans le procès de Tours.

Le temps lui a manqué pour faire assassiner tous ses otages, il a pu cependant tuer le sieur Héron d'un coup de pistolet. Les frères Baudouin, accusés d'assassinat, comparaitront devant la cour d'assises.

Commerce

Havre, lundi, 10 juillet 1871.

(Dépêche de MM. Kablé et C<sup>e</sup> représentés par M. Bulteau Desbonnets.) Ventes, 7,000 b.; grandes affaires; hausse; Oomra, livrable, 89.50; très-ordinaire, 411; low 110/111.

Liverpool, lundi 10 juillet.

(Dépêche de MM. Kablé et C<sup>e</sup> représentés par M. Bulteau Desbonnets.) Ventes, 15 à 20,000 b.; marché actif, haussant.

HAVRE. — Samedi 8 juillet 1871. — Coton. — Nous avons retrouvé une grande animation dans le marché aujourd'hui, la fièvre ayant de nouveau fait des achats assés considérables en disponible pour couvrir les contrats à livrer qu'elle a pu faire cette semaine. On est très ferme pour le coton classé et l'on a même parfois obtenu 1 à 2 fr. de mieux que ces jours derniers pour certains lots de classements intermédiaires. A livrer, on a aussi payé de mieux pour les petits cotons Louisiane, et outre que l'on a pu vendre, ce qui n'arrivait pas toujours ces derniers temps, on s'est raffermi de 2 fr. environ pour ces petites désignations; en cotons de classes plus élevées, on a fait du strict good-ordinary à 105 et 105 fr. 50, et low-middling à 110 fr., mais on demande actuellement plus cher.

Les cotons de l'Inde ont eu aussi leur large part du mouvement. Après avoir pris tout ce que l'on trouvait du fair Oomra à 86 et 86 fr. 80, on a payé 87 et 87 fr. 50, et même 88 fr. pour fair par steamer parti le 30 juin. — Actuellement, on demande assez généralement ce prix pour fair par voilier. — Du fully fair a été successivement payé 88 et 89 fr. — En autres cotons on a fait de l'Hingehaut à 90 fr., des Vingoria à 82 fr., des Cocanadah départ d'avril à 85 fr.

Les ventes notées à quatre heures vont à 40,016 b. et le marché clôture en très-bonne position.

Sucres. — En même position, mais avec des affaires limitées, et on a seulement vendu 21 bqs Antilles, usines à 62 fr. le sucre. La bonne 4<sup>e</sup> se paierait 58 fr. pour lots de conveance.

Laines. — Les cours sont de plus en plus fermes, et on a payé 210 fr. les 100 kil. pour 24 b. Monte-Video, saint, venues des entrepôts.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

NAISSANCES

7 Juillet. — Terrasse Stéphanie, rue Saint-Ange. — Pattyn Gustave, au Pile. — Lesage Philomène, au Jean-Ghislain. — Pruvost Céline, rue de l'Arc. — Coppens Marie, à l'Épeule. — Vermeylen Édouard, rue du Collège. — Decocqman Joseph, au Pile. 8 Juillet. — Verclayen Gustave, rue des Fondeurs. — Lagasse Édouard, rue des Longues-Haies. — Lagasse François, rue des Longues-Haies. — Charlier Victor, au Koutenoy. — Vanoverveld Henri, au Raverdy. — Bernaert René, du coq Français. — Pouilly Georges, rue de Lille.

DÉCÈS

7 Juillet. — Gaurin Adèle, 7 ans, rue de l'Alouette. — Decourtelles Arthur, 6 jours, rue du Bois. — Albert Joseph, 9 mois, rue de l'Alouette.

8 Juillet. — Cassen Philippine, 69 ans, ménagère, rue du Moulin-Brué. — Parent Ferdinand, 46 ans, journalier, à l'Hôpital. — Fourrier Sidonie, 2 ans, à l'Épeule. — Lesellier Louis-Jean, 61 ans, journalier, à l'Hôpital. — Coenne Marie, 7 mois, à l'Épeule. — Hindré Paul, 15 jours, rue du Pays.

COMPOSITEURS

On demande de suite de bons Compositeurs pour le journal et les ouvrages de ville.

S'adresser à l'imprimerie du Journal de Roubaix, rue Nain, 1, Roubaix.

BOURSE DE PARIS. — 8 Juillet 1871.

Main financial table with columns for Valeurs au comptant et à terme, Obligations, Primes, Reports, and Valeurs au comptant. Includes various bonds, stocks, and exchange rates.